



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Affelnet-Lycée - Mef MLDS, UPE2A et du palier 3<sup>e</sup> autorisés

---

### Délégation régionale académique à l'information et l'orientation – Site Créteil

Affaire suivie par : Pôle Prébac

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : [ce.saio@ac-creteil.fr](mailto:ce.saio@ac-creteil.fr)

---

*Texte adressé à*

*Mesdames et messieurs les chefs d'établissement*

*Mesdames et messieurs les directeurs de CIO,*

*s/c de*

*Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-st-Denis et du Val-de-Marne*

*Mesdames les IEN-IO*

---

*Annexes :*

*- Mef Affelnet-Lycée 2025*

---

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, une attention particulière doit être portée par les établissements aux Mef d'origine des élèves concernés par Affelnet-Lycée afin qu'ils puissent bénéficier des priorités d'affectation adéquates.

Il vous est demandé de vous assurer de l'actualisation de ces informations dans votre BEE **avant le mercredi 2 avril**.

Pour information, le transfert de la BEE dans Affelnet-Lycée s'effectuera le jeudi 3 avril. Attention, les modifications effectuées dans votre BEE après cette date ne seront pas prises en compte dans Affelnet-Lycée.

Vous trouverez en annexe le tableau de correspondance "Mef Affelnet-Lycée 2025 "

Nous vous remercions de votre attention sur ce point important.

Pour la rectrice et par délégation,  
La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives,  
Francette DALLE MESE